



COMMUNIQUÉ

LE CABINET AUGUST DEBOUZY A ACCOMPAGNÉ ARGOS WITYU DANS LA CESSION DU GROUPE OLINN À CRÉDIT AGRICOLE LEASING & FACTORY



Corporate - M&A Financement ANNULE - Concurrence, régulation européenne et FDI | 10/11/21 | Julien Aucomte Maxime Legourd Sophie Faulcon

Dans le cadre de la vente du groupe Olinn, spécialiste européen de gestion et location d'équipements professionnels, à Crédit Agricole Leasing & Factory, le cabinet August Debozy a conseillé Argos Wityu.

Depuis 2018 au portefeuille d'Argos Wityu, fonds d'investissement européen indépendant avec un milliard d'euros d'actifs sous gestion, Olinn est un groupe européen de gestion et location d'équipements professionnels. Partenaire de longue date de Crédit Agricole Leasing & Factory, il propose une offre de financement d'équipements représentant 2 Mds€, aussi bien dans les secteurs de l'IT et de la téléphonie que du matériel roulant ou des équipements médicaux. Outre son offre de financement, le groupe a également développé une expertise dans la gestion de parc, le reconditionnement et la revente de matériels. Avec 200 collaborateurs dont 60 en situation de handicap, un réseau de 18 sites et une présence dans sept pays européens, en 2020, le chiffre d'affaires du groupe était de 175 millions d'euros.

Au travers de cette acquisition, Crédit Agricole Leasing & Factory, acteur majeur du crédit-bail, de l'affacturage et du financement des territoires, a pour ambition d'internaliser entièrement la chaîne de valeur de son offre de financement autour de l'usage des matériels à destination des clients du groupe Crédit Agricole, dans une démarche plus responsable.

La signature du contrat de cession est intervenue après consultation des instances représentatives du personnel et la réalisation de l'opération reste sous réserve de l'obtention des autorisations des autorités de la concurrence.

Le cabinet August Debozy est intervenu en tant que conseil d'Argos Wityu avec une équipe composée de Julien Aucomte (Associé), Maxime Legourd et Sophie Faulcon (Avocats) sur les aspects M&A ; Renaud Christol (Associé) sur les aspects concurrence ainsi que Laure Bonin (Associée) et Driss Tlemcani (Avocat) sur les aspects de financement.
